

Université Populaire d'Avignon
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION
du 3 mai 2022

Jean-Robert ALCARAS, Président de l'association, ainsi que cela avait été stipulé lors de CA de novembre dernier, a proposé une **réunion des membres du CA de l'UPA et des bénévoles actifs le mardi 3 mai 2022 à 14h30**. La réunion s'est tenue au Parc des Libertés sur l'île de la Barthelasse à Avignon.

Présent-e-s : Hélène ALCARAS, Jean-Robert ALCARAS, Anouk BARTOLINI, Sylvie BRISSON, Laïla COMMUN-ALLIE, Gisèle FALGAS, Michèle FRAYTAG, Barbara LE GALL, Joëlle MOLINA, Mireille PUGET, François RIETHER, Germain SCHAFFTER, Claude SOUTIF

Excusé-e-s : Muriel DAMON

Ordre du jour :

- Point sur la situation à l'université
- Préparation de la prochaine Assemblée Générale

*

* *

Jean-Robert nous souhaite la bienvenue et remercie chaleureusement les personnes qui se sont rendues disponibles pour cette réunion, qui va aborder plus en profondeur l'évolution de l'avenir de l'UPA suite aux réflexions amorcées dans les derniers mois.

La situation à l'université est inchangée depuis notre réunion de novembre et les accès à l'intérieur des bâtiments y compris à la BU restent toujours réservés aux étudiants, aux professeurs et aux personnels administratifs, techniques et de sécurité de l'université — et lorsque certains événements accueillent un public extérieur, les gens sont invités à s'inscrire préalablement selon une procédure *ad hoc*. Au final, rien n'a donc vraiment changé depuis la rentrée de septembre 2021, même si les conditions de travail pour tous se sont grandement améliorées avec la levée progressive des mesures de restriction sanitaire.

Mais, à ce jour, l'UPA ne peut toujours pas être accueillie au sein de l'université **de manière régulière et équivalente aux conditions qui prévalaient avant mars 2020**, et ses membres ne peuvent toujours pas accéder à la bibliothèque universitaire.

*

* *

Plusieurs participants à la réunion (dont Joëlle, Anouk, Laïla, Claude, François), désireux avant tout de voir les activités de l'UP reprendre à l'avenir, émettent tout d'abord le souhait de constituer une délégation afin de rencontrer le Président de l'Université pour envisager avec lui :

- Les possibilités et les conditions d'une éventuelle reprise des activités de l'UP à la rentrée prochaine : accès libre ou sur inscription, nombre limité ou pas de personnes accueillies, fréquence de mise à disposition d'un amphi...
- La possibilité pour tous (et pas seulement de manière isolée ou spécifique à telle ou telle personne) d'accéder à nouveau à la BU.

A l'issue de cette réunion un collectif de réflexion sera constitué afin de formuler une ou plusieurs propositions à soumettre à l'Assemblée Générale.

*

* *

Afin de mener à bien ce projet de rencontre il est nécessaire de clarifier la position du Président en exercice démissionnaire, Jean-Robert ALCARAS, et de procéder à l'élection d'un nouveau bureau temporaire dont la durée d'exercice ira jusqu'à l'AG.

Les membres du Conseil d'Administration présents acceptent à l'unanimité les décisions suivantes :

- **Démission du Président en exercice**, Jean-Robert ALCARAS.
- **Nomination d'une nouvelle présidence collégiale du CA pour une période temporaire qui se terminera avec la prochaine AG** : Anouk BARTOLINI, François RIETHER et Claude SOUTIF.
- **Les autres membres du bureau restent inchangés** : Michèle FRAYTAG et Barbara LE GALL, qui restent respectivement secrétaire et trésorière de l'association.
- Le tableau de la composition du nouveau CA est annexé au présent compte-rendu. Cette nouvelle composition est valable à partir d'aujourd'hui et jusqu'au jour où se tiendra la prochaine AG.

*

* *

Le mandat du nouveau bureau transitoire et provisoire (BTP) constitué des 5 membres susnommés est le suivant :

1. Rencontre du Président de l'université pour savoir ce qu'il est précisément possible d'envisager pour l'avenir ;
2. Suite à cette rencontre, préparation de la prochaine AG de l'UPA et de son ordre du jour, avec deux options majeures possibles :
 - a. Si le redémarrage de l'UPA semble envisageable, il conviendra de dire dans quelles conditions et de vérifier si celles-ci sont compatibles avec les valeurs et les statuts de l'association.
 - b. Dans le cas contraire, il faudra envisager la dissolution de l'association.

*

* *

Suite à ces changements certaines tâches administratives devront être effectuées au plus tôt :

- Transmission des informations nécessaires à la Préfecture aux fins d'enregistrement : état civil, profession et pièce d'identité des nouveaux présidents accompagnées du compte-rendu du CA.
- Formalités à entreprendre auprès de la banque.

Lorsque les formalités auprès de la Préfecture seront faites, Jean-Robert s'engage à prévenir le Président de l'université de ces changements et à solliciter un rendez-vous entre lui et la délégation des 3 présidents de l'UPA nouvellement désignés.

*

* *

En ce qui concerne le site Internet de l'UPA :

- En complément des informations données lors de la réunion de novembre dernier sur le nom de domaine et l'hébergement du site, Hélène précise qu'à l'avenir ce fonctionnement, qui reposait simplement sur un lien de confiance entre le service informatique de l'université et Jean-Robert (en tant qu'enseignant-chercheur à l'université), risque d'être remis en cause. C'est notamment le cas en ce qui concerne l'attribution des codes d'accès pour l'administration du site et des listes de diffusion de l'UPA.

- A l'avenir, il faudrait peut-être penser à créer après la prochaine AG un nouveau site et un nouvel hébergeur, ainsi que de nouvelles listes de diffusion. On pourrait néanmoins demander à l'université de maintenir en l'état le site actuel afin de le rendre accessible en consultation à tous les intéressés potentiels — ce dernier constituerait donc une sorte d'archive de la vie de l'UPA de 2005 à 2022.
- Il faudra également trouver après l'AG, au sein du nouveau CA, un(e) responsable informatique qui assure la gestion du site Internet et des listes de diffusion.

La séance est levée à 17h00.

ANNEXE

Tableau des membres du CA et du Bureau Temporaire et Provisoire de l'UPA
(valable à partir de mai 2022 et jusqu'à la tenue de la prochaine AG)

Collège	Membres du CA	<i>Fin du mandat</i>	Fonctions dans le bureau (à déterminer en septembre)
Membres institutionnels	Delirium Tzigane	<i>2021</i>	
	Cinémas Utopia	<i>2022</i>	
	TRAC	<i>2023</i>	
Auditeurs	Barbara Le Gall	<i>2021</i>	Trésorière
	Michèle Fraytag	<i>2022</i>	Secrétaire
	<i>Siège vacant depuis la démission de Joëlle Dubreuil en 2021 ⇒ à renouveler à la prochaine AG</i>		
Intervenants	Anouk Bartolini	<i>2021</i>	Co-président
	Claude Soutif	<i>2022</i>	Co-président
	François Riether	<i>2023</i>	Co-président
Membres fondateurs et honoraires	Monique Lambert	<i>2021</i>	
	Muriel Damon	<i>2022</i>	
	<i>Siège vacant depuis la démission de Jean-Robert Alcaras (ancien Président de l'association) en 2022 ⇒ à renouveler à la prochaine AG</i>		